



Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires
Sous-direction de la Politique de la Ville et de l'Action Citoyenne
Service de l'engagement citoyen et associatif

2024 DDCT 123 - Subventions (59 000 euros) à 10 associations pour leurs actions visant à favoriser la participation des habitants des quartiers populaires dans le cadre de l'édition 2025 du Budget Participatif

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Budget Participatif permet aux Parisiennes et Parisiens de se prononcer directement sur l'affectation d'une partie du budget d'investissement de la Ville chaque année. Il constitue désormais l'un des outils principaux permettant de décider de façon participative d'un quart des investissements de la Ville.

Depuis 2015, les Parisiennes et Parisiens sont eux-mêmes à l'initiative des projets soumis au vote. Près de 20 000 propositions ont été déposées depuis, sur 9 éditions. La synergie entre citoyen.ne.s, élus et services de la Ville a rendu possible la concrétisation de plus de 3 200 réalisations.

La Charte du Budget Participatif conforte l'exigence de veiller à inclure les personnes qui sont (ou se sentent) éloignées des dispositifs de participation. Désormais, la Ville de Paris se fixe comme objectif de consacrer 25 % du Budget Participatif aux quartiers populaires.

Depuis 2017, la Ville s'appuie sur le réseau associatif pour aller vers ces publics les plus éloignés de la participation.

Ainsi lors du vote 2023, cet accompagnement a permis de renforcer la mobilisation sur le terrain et d'impliquer les acteurs des quartiers populaires pour garantir la participation des habitants et habitantes. Les projets des quartiers populaires ont rencontré un vif succès dans tous les territoires, prouvant ainsi que le choix de la Ville de faire du Budget Participatif une opportunité en faveur d'un Paris inclusif et fondé sur l'égalité des territoires est fortement soutenu et encouragé par l'ensemble des Parisiennes et Parisiens. Ainsi, plus de 30 000 personnes ont voté dans les quartiers populaires à l'occasion du Budget Participatif 2023 et 35 projets

labellisés « quartiers populaires » ont été lauréats, pour une enveloppe de 19,24 millions d'euros.

De même en 2023, grâce au travail des associations partenaires, des porteurs de projets ont été accompagnés pour soumettre au vote des projets pensés pour et par les Parisiennes et Parisiens vivant en quartier populaire. 225 propositions ont été déposées dans ces quartiers en 2023. À travers l'organisation de dizaines d'ateliers et d'activités de mobilisation, grâce à une pédagogie ciblée sur les mécanismes du Budget Participatif et inspirée de l'éducation populaire, les associations ont contribué à améliorer la recevabilité de ces projets.

Afin de poursuivre cette dynamique et d'encourager toujours plus l'appropriation du Budget Participatif par les publics les plus éloignés de la participation, il est proposé, par le présent projet, d'accorder notre soutien à 10 associations pour leurs actions tout au long du processus, de l'émergence au vote des projets, dans le but de favoriser la participation des habitants des quartiers populaires pour l'édition 2025 du Budget Participatif.

L'association **Aires 10**, maison de quartier créée en 1984 et également centre social, a pour but d'encourager et participer au développement de la vie du quartier Buisson-Sainte-Marthe. Elle propose de collecter et capitaliser les envies de transformation du quartier exprimées individuellement ou collectivement, d'animer des temps dédiés pour sensibiliser à la démarche du Budget Participatif ainsi que des supports pour accompagner la période de vote. Elle propose d'accompagner les quartiers Buisson Saint-Louis Sainte-Marthe ainsi que Saint-Maur Parmentier, dans le 10^e arrondissement. Pour ce projet, il est proposé une subvention de 3 000 euros.

L'association **Astérya**, créée en 2014, renforce et accompagne l'envie d'agir pour une société plus solidaire, démocratique et écologique. Elle porte une attention particulière aux personnes socialement vulnérables, et mène des actions ouvertes à tous les publics. Elle a pour objet de faciliter l'exercice d'une citoyenneté active par toutes et par tous. Astérya entend promouvoir le dispositif du Budget Participatif par ses actions quotidiennes : ateliers Envie d'agir, permanences... et accompagner les habitant·es à la construction et au dépôt du projet lors d'ateliers individuels ou collectifs, après être allé à leur rencontre dans les espaces publics des quartiers populaires de Porte de Saint-Ouen – Bernard Dimey, Porte de Montmartre – Porte des Poissonniers – Moskowa, Blément et Amiraux – Simplon (18^e arrondissement). Pour ce projet, une subvention de 8 000 euros est proposée.

L'association **Créat'éo IDF**, créée en 2014, a pour objectif de favoriser et promouvoir l'emploi, et de permettre l'accès à la formation des jeunes et adultes par toutes les activités possibles. Dans le cadre du Budget Participatif, elle se mobilise pour accompagner les habitants des quartiers populaires du 15^e arrondissement dans l'émergence et le portage de projets, en communiquant régulièrement et de manière ludique pour toucher des publics variés, particulièrement les jeunes. Pour ce projet, une subvention de 3 000 euros est proposée.

Le centre social **le Picoulet**, fondé en 1984, est un acteur du territoire Belleville-St Maur qui accueille le public sans condition et qui est présent dans l'espace public, les écoles, chez les partenaires. Pour faire connaître le Budget Participatif

et permettre l'appropriation de ce dispositif, le Picoulet propose une série de rendez-vous dans le quartier et en son sein, dont certains spécifiquement à destination des jeunes. Pour ce projet, une subvention de 5 000 euros est proposée.

L'association **Origines**, créée en 2008, est une association socio-culturelle et éducative qui gère un accueil 6-14 ans dans la cité Chevaleret (Paris 13), des cours de danse pour tout âge au centre social CAF Tassarego (Paris 13) et qui organise des formations BAFA. Elle souhaite faciliter l'accès au Budget Participatif aux habitants et aux associations des quartiers prioritaires Oudiné/Chevaleret et Bédier/Boutroux, en les accompagnant lors du dépôt et lors de la campagne de vote, et être identifiée comme lieu de conseil et d'information pour le Budget Participatif 2025. Pour ce projet, une subvention de 4 000 euros est proposée.

L'association **Treize Unis**, fondée en 2022, est un acteur impliqué depuis 2 ans dans le lien intergénérationnel dans le 13^e arrondissement qui souhaite, à l'occasion de la nouvelle édition du Budget Participatif, renforcer ses liens et son implication auprès des habitantes et habitants des quartiers prioritaires, notamment les seniors. Pour ce projet, une subvention de 6 000 euros est proposée.

L'association **Hustle Paris - HP**, créée en 2018, est un programme sportif et culturel se déclinant en un club, une équipe itinérante, une structure éducative et culturelle de par son initiation à l'art et de nombreuses activités sportives éducatives et culturelles, à destination des enfants comme des seniors et des personnes éloignées de la pratique sportive. Elle organise des événements et manifestations phares toute l'année alliant sport, solidarité, culture et éducation. Dans le cadre du Budget Participatif 2025, Hustle Paris - HP souhaite favoriser l'émergence de projets émanant des habitantes et habitants et la mise en relation des porteuses et porteurs de projets, pour aboutir à des projets collectifs, robustes et recevables, accompagner les porteuses et porteurs des projets soumis au vote à faire campagne et encourager la participation de ces habitantes et habitants au vote. Pour ce projet, une subvention de 5 000 euros est proposée.

L'association **Jeune & Engagé**, créée en 2016, a pour vocation de favoriser la prise de conscience de chaque jeune de sa place dans la société, de sa responsabilité en tant que citoyen, et notamment de lui permettre d'identifier les mécanismes de la délinquance, et comment y faire face. Elle propose d'accompagner les jeunes des quartiers Politiques de la ville du 17^e arrondissement au travers d'ateliers co-construits avec eux, et de favoriser l'émergence de nouvelles idées et de nouveaux projets pour leur donner une ouverture vers l'extérieur. Elle s'appuiera sur des partenaires locaux, associations et ses ambassadeurs pour la mise en place de ces ateliers. Pour ce projet, une subvention de 3 000 euros est proposée.

L'association **La Salle Saint Bruno**, créée en 1991, promeut, conduit et soutient toute initiative collective ayant pour but de favoriser le « vivre-ensemble » et le développement global du quartier de la Goutte d'Or (18^e). Elle vise à tisser des solidarités, restaurer la confiance dans les capacités individuelles et collectives d'agir, et renouer le lien civique avec les institutions et le politique. Dans cet objectif, l'association anime notamment un espace proximité emploi, un espace public numérique et un média de quartier, ainsi que le Fonds de Participation des

Habitants. La Salle Saint Bruno propose d'intervenir sur le quartier de la Goutte d'Or (18^e) afin d'informer sur le Budget Participatif, d'accompagner l'émergence et la recevabilité de projets issus des quartiers populaires et de soutenir les habitant.e.s pour le vote. Pour ce projet, il est proposé une subvention de 5 000 euros.

L'association **Projets- 19**, créée en 1997, est une association de développement local au service des quartiers populaires. En s'appuyant sur un réseau déjà consolidé de partenaires locaux, incluant les bailleurs sociaux, et sur sa capacité à mobiliser les comités d'attribution des Fonds de Participation des Habitants comme relais implantés dans les quartiers, ainsi que sur son expertise en accompagnement de projets (portés par des associations, entreprises, habitant.e.s...), Projets-19 s'engage à accompagner et favoriser la participation des habitant.e.s au Budget Participatif dans les quartiers populaires du 19^e arrondissement. Elle s'engage également à accompagner la promotion des projets au moment du vote. Pour ce projet, une subvention de 16 000 euros est proposée.

Compte tenu de l'intérêt des actions menées par ces associations, je vous propose d'attribuer en 2024 des subventions pour un montant total de 59 000 euros selon la répartition suivante :

Association Aires 10 : 3 000 euros
Association Astérya : 8 000 euros
Association Origines : 4 000 euros
Association Treize Unis : 6 000 euros
Association Créat'éo IDF : 4 000 euros
Centre social le Picoulet : 5 000 euros
Association Hustle Paris : 5 000 euros
Association Jeune & Engagé : 3 000 euros
Association Salle Saint Bruno : 5 000 euros
Association Projets-19 : 16 000 euros

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer les conventions jointes au projet.

La Maire de Paris